

Für die Zulassung zur Fachprüfung anerkannt werden ferner die in Zusammenarbeit mit der SGIM organisierten Fortbildungsveranstaltungen sowie die von der Fortbildungskommission SGIM für die obligatorische Fortbildung gemäss FBO-anerkannten Veranstaltungen mit einer Mindestdauer von 8 Stunden pro Tag/Einheit.

*Die Jahresversammlung wird administrativ von AKM Congress Service, Frau B. Meyer, Clarastrasse 57, 4005 Basel, Tel. 061 686 77 77, Fax 061 686 77 88, betreut. Anfragen über den wissenschaftlichen Teil

aller Veranstaltungen und über organisatorische Belange betreffend die Fortbildungsveranstaltungen wollen Sie bitte an die *jeweils oben erwähnten Verantwortlichen* richten. Besten Dank.

Für *generelle Fragen* im Zusammenhang mit der Weiter- und Fortbildung in Innerer Medizin wenden Sie sich bitte an unsere Geschäftsstelle (diese kann aber nicht zu den einzelnen Veranstaltungen Stellung nehmen): SGIM, Postfach 158, 4011 Basel, Fax 061 225 93 31, E-mail: info@sgim.ch.

Informations au sujet de la formation postgraduée en vue de l'obtention d'un titre FMH en Médecine Interne

Société Suisse de Médecine Interne

Dispositions d'exécution relatives à l'art. 2.4 du Programme de formation postgraduée «Médecine Interne» du 1^{er} janvier 2000

Justifier de la participation à une publication scientifique au moins:

- En plus de la thèse de doctorat requise selon l'art. 13 du Règlement sur la formation postgraduée de la FMH en vue de l'obtention d'un titre de spécialiste FMH (le Programme de formation postgraduée «Médecine Interne» est basé sur cet article du Règlement de formation postgraduée qui est prioritaire et ne comprend aucun règlement particulier sur la dissertation), la participation à une publication scientifique est exigée en tant qu'auteur principal ou coauteur. Sont acceptés, les travaux originaux traitant d'un thème de la médecine (sans restriction à des thèmes ou problèmes de la Médecine Interne), y compris la présentation de cas. Les compilations ne sont pas considérées comme travaux originaux.
- Le travail doit paraître dans une publication scientifique ou médicale.

- Les «abstracts» ne sont pas considérés comme publication scientifique, vu qu'il s'agit généralement de résumés de travaux scientifiques établis et soumis avant que ceux-ci n'aient été achevés.
- Si la thèse de doctorat a été publiée dans son entier, d'une manière élargie ou encore légèrement résumée dans une publication scientifique ou médicale, elle est considérée comme publication scientifique et répond donc aux exigences du § 1 de l'article 2.4.

Justifier de la participation à trois cours de formation continue au moins organisés par la Société Suisse de Médecine Interne (SSMI):

- Sont reconnus, les cours de formation continue organisés par la SSMI elle-même ou en collaboration avec celle-ci ainsi que les cours d'une durée de huit heures au moins, agréés par la Commission de formation continue de la SSMI comme répondant aux critères de formation continue obligatoire selon le Règlement de formation continue.
- Les principaux cours reconnus par la SSMI en tant que cours de formation continue sont publiés annuellement dans le Bulletin des médecins suisses et dans le Journal suisse de médecine.

Cours de formation postgraduée et continue tenus en l'an 2000 et reconnus officiellement par la Société Suisse de Médecine Interne

Les cours suivants sont reconnus officiellement pour l'an 2000 en tant que formation postgraduée valable pour l'admission à l'examen de spécialiste et pour l'octroi du titre FMH de Spécialiste en Médecine Interne:

Formation médicale continue Ligue pulmonaire, Zurich

13.- 15. 1. 2000

Dr. Otto Brändli, tél. 055 256 61 11, fax 055 246 47 20

Quadrimed, Crans-Montana

27.- 30. 1. 2000

Dr C. Vannay, tél. 027 485 62 28, fax 027 480 40 55

Assemblée générale de la SSMI*, Zurich
9.-11.3.2000
Prof. W. Vetter, tél. 01 255 24 09, fax 01 255 44 26

«Ärzteforum», Davos
12.-17.3.2000
Prof. W. Reinhard,
tél. 081 256 62 05, fax 081 256 63 81

«Lenker Woche»
3.-8.5.2000
Dr. M. Essig, tél. 033 729 21 53, fax 033 729 21 47

Cours officiel de formation continue de la SSMI,
Berne
18.-19.5.2000
Prof. K. Neftel, tél. 031 970 71 11, fax 031 970 77 63

Séminaire interdisciplinaire d'été, Davos
22.-28.7.2000
Prof. W. Siegenthaler. Davos Tourismus,
tél. 081 415 21 21, fax 081 415 21 01

Cours zurichois d'été de formation continue
Lugano 2000
24.-26.8.2000
J. Ludin, Lungenliga Zürich,
tél. 01 268 20 00, fax 01 268 20 20

6^e Cours de formation continue de l'Engadine,
Scuol-Vulpera-Tarasp
15.-17.9.2000
Prof. C. Beglinger,
tél. 061 265 38 46, fax 061 265 38 47

Cours général de formation continue de la Faculté
de Médecine, Zurich
18.-22.9.2000
Prof. W. Vetter, tél. 01 255 24 09, fax 01 255 44 26

Cours officiel der formation continue de la SSMI,
Lucerne
10.-11.11.2000
PD Dr. V. Briner,
tél. 041 205 51 01, fax 041 205 51 82

Sont également reconnus pour l'admission à l'examen de spécialiste, les cours de formation continue organisés en collaboration avec la SSMI ainsi que ceux d'une durée de huit heures au moins par jour ou par unité et agréés par la Commission de formation continue de la SSMI comme répondant aux critères de formation continue obligatoire selon le Règlement de formation continue.

*Madame B. Meyer de l'AKM Congress Service, Clarastrasse 57, 4005 Bâle, tél. 061 686 77 77, fax 061 686 77 88 est responsable administrativement de l'organisation de l'assemblée annuelle. Pour toutes questions relatives à l'aspect scientifique ainsi qu'à l'organisation des cours de formation continue, vous voudrez bien vous renseigner auprès de *chacun des responsables mentionnés* plus haut. Merci.

Pour des *questions d'ordre général* concernant la formation postgraduée et la formation continue en médecine interne, veuillez vous adresser à notre bureau de Bâle (qui ne peut cependant prendre position concernant un cours particulier): SSMI, Case postale 158, 4011 Bâle, fax 061 225 93 31, e-mail: info@sgim.ch.